

# JOURNÉE TECHNIQUE

## SPORT, FACTEUR D'INCLUSION SOCIALE

Professionnels de l'inclusion sociale,  
quels niveaux d'interventions pour quelles évaluations ?

# INSEP

## JEUDI 05 juin 2014



CREPS PACA  
Site d'Aix-en-Provence  
Pont de l'Arc - CS 70445  
13098 Aix-en-provence Cedex 2  
Tél. 04 42 29 68 99 - Fax 04 42 29 24 75  
prn@semc.sports.gouv.fr / www.semc.sports.gouv.fr



# SOMMAIRE

Introduction	4
Témoignage du parrain de la journée	6
Parole de praticien	8
Parole d'universitaire	11
Retours sur les ateliers	15

# INTRODUCTION

## ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

Depuis mai 2012, la direction des sports, en collaboration avec le PRN SEMC, a mobilisé un groupe national interministériel qui s'est engagé à œuvrer pour le développement des activités physiques et sportives (APS) comme facteur d'inclusion sociale des personnes vulnérables.

## ENJEUX :

En mobilisant les professionnels des champs du sanitaire et social et du sport, cette journée a souhaité donner des éléments de réponses et des pistes de travail autour de l'évaluation des projets et des pratiques professionnelles pour développer l'usage du sport comme outil de l'inclusion sociale.

## PUBLIC DES JOURNÉES TECHNIQUES :

Opérateurs techniques du champ sport ou du champ sanitaire et social :

- agents des DRJSCS et DDCS/PP (professeurs de sport, conseillers du pôle cohésion sociale, correspondants PRIPI, délégués aux droits des femmes) ;
- conseillers techniques de fédérations sportives, éducateurs sportifs ;
- opérateurs techniques d'associations à caractère social (directeurs de structures d'accueil, chefs de services, éducateurs spécialisés)

## OBJECTIFS DES JOURNÉES TECHNIQUES :

- approfondissement et analyse critique des pratiques professionnelles.
- animation de réseaux d'opérateurs locaux et nationaux.
- extraction de données pouvant être utilisées et diffusées.

**Focus : Un guide méthodologique  
« la pratique des activités physiques  
et sportives facteur d'inclusion sociale »  
pour les services déconcentrés de l'Etat**

A l'occasion de la conférence de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale qui s'est déroulée le 11 décembre 2012, il a été acté une mesure visant à favoriser l'accès au sport des personnes les plus vulnérables.

Un guide a été réalisé sous la coordination de la direction des sports, avec le soutien du PRN SEMC et en partenariat avec la direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité (DAAEN), de la direction générale de la cohésion sociale (DGCS), du ministère des droits des femmes et du ministère de la justice (DAP et DPJJ). Des services déconcentrés ayant mis en œuvre des expériences innovantes dans ce domaine ont également participé à son élaboration. Il constitue la première phase de mise en œuvre de la mesure « sport » du plan interministériel.

En visant la promotion d'une offre d'APS vers les personnes en situation de vulnérabilité ou d'intégration sociale, ce guide s'intéresse à une des priorités des ministères sociaux : la lutte contre les inégalités sociales.

Aussi, ce guide vise à accompagner les services de l'Etat dans la mise en œuvre des politiques publiques en utilisant les APS comme un outil favorisant le lien social et le « vivre ensemble ».

Pour développer les synergies, les contenus de ce guide et des outils complémentaires sont accessibles à tous les acteurs qui le souhaitent sur le site :

<http://guides.semc.sports.gouv.fr/sport-inclusion-sociale>

Infos : [prn@semc.sports.gouv.fr](mailto:prn@semc.sports.gouv.fr)

# L'ORGANISATEUR DES JOURNÉES TECHNIQUES

Le pôle ressources national « sport éducation mixités citoyenneté » (PRN SEMC) est un organisme du Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports. Le PRN SEMC est basé au CREPS PACA sur le site d'Aix-en-Provence. Le PRN SEMC a pour objectif de faire vivre un outil performant de mutualisation, de conseil, d'expertise et de formation, non seulement en direction des établissements et des services déconcentrés du Ministère chargé des sports, mais également des fédérations et associations sportives, des collectivités locales et de toutes les structures investies sur ses thématiques au plan national et européen.

L'action du PRN SEMC s'inscrit dans le cadre de la politique volontariste et durable du ministère en faveur du développement du sport pour le plus grand nombre, en particuliers en direction des publics les plus éloignés de la pratique sportive et pour une meilleure prise en compte de la diversité dans le sport.

## SES MISSIONS PRINCIPALES SONT :

- animation de réseaux
- expertise et mutualisation d'outils techniques et pédagogiques
- centre de ressource documentaire
- pilotage, coordination ou production d'outils nationaux
- formation et diffusion de contenus de formation
- publication

## SES DOMAINES D'INTERVENTION SONT :

- l'accès des femmes à la pratique sportive et aux responsabilités ;
- la pratique sportive des personnes résidentes des territoires de la géographie prioritaire ;
- la pratique sportive des personnes en situation de précarité.
- la prévention et la lutte contre les comportements contraires aux valeurs du sport (incivilités, violences et discriminations) ;
- la prévention du harcèlement et des violences sexuelles dans le sport ;
- la promotion du supportérisme en phase avec les valeurs du sport.

## INFORMATIONS PRATIQUES :

Pôle ressources national  
Sport, éducation, mixité, citoyenneté  
CREPS PACA - Domaine de la Madeleine -  
Pont de l'Arc - CS 70445  
13098 Aix-en-Provence cedex

Tél. : 04 42 29 68 99

Mail : [prn@semc.sports.gouv.fr](mailto:prn@semc.sports.gouv.fr)  
Site : [www.semcsports.gouv.fr](http://www.semcsports.gouv.fr)

# TÉMOIGNAGE DU PARRAIN DE LA JOURNÉE

**Mahyar Monshipour,  
conseiller technique national,  
fédération française de boxe**

Champion de France de boxe 2002, champion d'Europe de boxe en 2002 et champion du monde de boxe poids super-coqs WBA (2003-2006)

« On parle d'inclusion sociale... je vais vous dire tout de suite la vérité : il y a quelques mois, je ne connaissais même pas le terme ; mais évidemment, ça nous fait penser « antinomiquement » à « exclusion » et « synonymement » à « intégration ».

Souvent on parle d'intégration, il s'agit bien d'intégration sociale. « Intégration » tout seul ne veut rien dire.

N'étant pas né en France mais étant aujourd'hui profondément, culturellement, jusque dans mon cœur, français : il s'agit bien de témoigner d'un processus d'intégration.

Le 18 janvier 2001 – pour la première fois depuis mon arrivée sur le sol français, un certain mois d'août 1986 – on m'a joué la Marseillaise pour mon premier titre national (vainqueur de la coupe de France Professionnelle en 2001) .

Le 4 juillet 2003, cette fois-ci je l'ai chantée moi-même. C'était pour mon premier titre mondial et je l'ai fêté en chantant moi-même cette Marseillaise qui était devenue un peu une compagne depuis mon premier titre national.

Pour une personne née loin d'ici, aussi bien culturellement, religieusement et linguistiquement parlant, un natif d'ailleurs peut se reconnaître dans ces épisodes. Elle reste néanmoins dans une attitude passive. En revanche, pour qui veut se faire reconnaître, attitude revendicative et militante, comme partie intégrante d'une société, d'une communauté, ces épisodes sont finalement plus courants qu'on ne le pense. On prend malheureusement souvent les exemples des sportifs. Mais ce ne sont pas les seuls. Beaucoup de gens de la société civile, beaucoup de travailleurs ou des chefs d'entreprise qui viennent d'ailleurs vivent des épisodes semblables. Or, on ne parle que de la réussite des milliardaires, ou de nous, les sportifs de haut niveau.

Trop rarement pris en exemple, souvent passés sous silence, ces cas d'acceptation sociale, de reconnaissance

sociale et d'intégration sociale sont légions. Mais ils ne sont pas automatiques et pas forcément majoritaires. Premier constat pour moi : l'inclusion, l'intégration, le plus important est d'en connaître et d'en comprendre les mécanismes pour les dupliquer.

28 ans après avoir posé mes pieds sur le tarmac d'Orly, je me retourne et me demande – sans me le demander parce que je le sais en fait – « comment ce chemin parcouru m'a permis (à moi comme à d'autres, totalement étrangers à la société française au sens littéral du terme) d'éviter cette exclusion sociale dont on parlait ? L'étranger qui prend des formes variées selon le regard de l'autre : il peut être venu d'ailleurs, comme moi, comme plein d'autres. Mais il peut être reconnu parfois... les femmes, les populations éloignées du milieu professionnel, ceux qui présentent un handicap mental ou moteur.

Ces « étrangers » seront intégrés socialement si une démarche est entreprise. Pour éviter l'exclusion, le plus important est d'en connaître les mécanismes pour en arrêter la reproduction.

L'exclusion sociale concerne plus largement toutes ces populations qui – pour des raisons diverses – sont exclues ou s'excluent elles-mêmes de la vie de la cité (que ce soit pour ses composants vitaux, le marché du travail, la santé ou ceux dits de confort : la culture, les loisirs et les divertissements).

On est tous ici présents convaincus des pouvoirs pédagogiques et formateurs des pratiques physiques et sportives.

Il ne s'agit peut-être pas alors de se poser la question de savoir quelles pratiques sportives... de ne pas distinguer qui du football, du basketball ou du patinage artistique a le plus de vertu ; mais de considérer son fond, c'est-à-dire la manière dont elle est enseignée, conduite et vécue. Quelles pratiques sportives voulons-nous voir enseignées à l'école et proposées par les associations sportives ?

Pour revenir à mon cas personnel, une analyse précise et déjà aboutie des raisons de la réussite de mon inclusion sociale me permet d'affirmer la dominance de trois facteurs déterminants.

1.- Bien évidemment, ma culture familiale et personnelle, où la politesse, la courtoisie et la réussite sociale et professionnelle apparaissent comme des mots essentiels et fondateurs de la vie.

2.- Deuxièmement, c'est l'école laïque et républicaine qui m'a permis (comme tous les autres enfants français) de bénéficier d'une formation de qualité.

3.- Et enfin, la pratique sportive, la boxe, qui au-delà du développement de mon outil-corps, m'a permis également de trouver ma place dans une société française devenue la mienne.

Le sport m'a permis de me construire une identité de gagnateur – pour moi-même, aux yeux de mes camarades de collège et de lycée -, et, après une identité sociale, voire franchouillarde, aujourd'hui aux yeux de mes concitoyens.

Petit, avec une tête et un patronyme que j'imaginai que mes amis voyaient comme venus de mars, la pratique sportive et compétitive et la réussite précoce et locale qui en découla me permit très vite d'être apprécié par les adultes m'entourant, par les jeunes de mon âge et petit à petit transformant en son audible et compréhensible ce patronyme : Mahyar Monshipour Kermani, que quelques-uns connaissent. Il y a quelques années ce n'était pas la même chose.

Si nous pensons ici que le sport est ou peut être facteur d'inclusion sociale, moi je pense qu'il a été pour moi un outil essentiel de mon intégration. À nous d'exposer, d'argumenter et de débattre quel sport nous désirons, comment doit-il évoluer pour répondre aux exigences sociétales actuelles et, somme toute, quelle place voulons-nous lui donner ou lui permettre d'avoir dans notre société ?

Pour une mise en perspective, je vais vous partager la définition de l'inclusion sociale donnée par une fondation canadienne, Laidlaw : « l'inclusion sociale consiste à faire en sorte que tous les enfants et adultes aient les moyens de participer en tant que membres valorisés, respectés et contribuant à leur communauté et à la société ».

Quelles pratiques sportives permettent cette inclusion sociale ? Je crois que c'est là le but de notre rassemblement.

Pour finir, une chose à laquelle je crois beaucoup : le sport est probablement en soit éducatif, mais pas forcément. Courir derrière un ballon, ça rassemble, mais ça dépend comment on court derrière ce ballon. Est-ce qu'on fait la passe ou est-ce qu'on nous apprend à essayer d'aller au but tout seul ? Le sport en soi, c'est super. Mais ça dépend comment il est pratiqué et enseigné.





# PAROLE DE PRATICIEN

**Jacques Fleury,**  
**directeur du centre social**  
**et culturel de l'Estey, Bègles**

## **Éléments de contexte :**

Bègles, commune de 26 000 habitants située en périphérie immédiate de Bordeaux, est délimitée par le boulevard périphérique bordelais au Nord, à l'Est par la Garonne et au Sud par une commune qui s'appelle Villenave-d'Ornon, mais surtout par une rocade et à droite par la route de Toulouse. C'est en fait un territoire très délimité, ou très circonscrit, par des éléments géographiques. C'est également une ville au fort passé ouvrier.

On avait sur ce territoire à la fois des ouvriers de la SNCF et des ouvriers qui travaillaient dans les sècheries de morues de Bègles.

Bègles a connu une grosse opération de renouvellement urbain engagée au début des années 2000, en particulier lié à l'arrivée du tramway bordelais.

C'est une ville qui a connu des mutations extrêmement importantes, notamment architecturales dans un premier temps.

Maintenant le développement d'une économie sociale et solidaire est une nouvelle orientation.

Quand on fait une opération de renouvellement urbain, on mène des enquêtes sociales pour faire l'inventaire des besoins que peut rencontrer la population.

Un cabinet bordelais a été missionné. Après avoir diagnostiqué les besoins du quartier « Yves Farge » où arriverait le tramway, il a été proposé la création d'un centre social et culturel.

Le maire de Bègles souhaitait un centre social participatif sans pour autant que ce centre social ne soit une association, mais soit bien un établissement public à caractère administratif. J'ai conduit ces travaux en collaboration avec un anthropologue spécialiste des questions de démocratie participative.

Je suis fonctionnaire de la ville de Bègles, détaché à la direction du centre social, établissement public.

On a travaillé de 2004 à 2006 à la création de ce projet. Cette phase s'achevait par une première période d'évaluation, comme pour tous les centres sociaux. Les centres sociaux sont agréés pour des périodes allant de trois à quatre ans par les caisses d'allocations familiales (CAF). La CAF oblige à construire un projet en s'appuyant sur une évaluation des besoins du territoire. Ca s'appelle un diagnostic social partagé ou un diagnostic territorial partagé.

Un diagnostic territorial partagé, c'est en fait l'inventaire des besoins et des ressources que présente un territoire donné sur une thématique donnée. La thématique qui intéresse les centres sociaux et culturels, c'est la thématique du lien social. Le diagnostic territorial partagé que l'on a fait a reposé sur une évaluation de la qualité du lien social sur les différents quartiers de la ville.

La première évaluation à laquelle on s'est confrontés, a été celle-ci :

## **Photographie de la ville de Bègles :**

Histoire : Une ville au passé ouvrier. On trouve sur cette commune de Bègles majoritairement deux types d'habitats : des échoppes, ce sont des habitats traditionnels bordelais, des petites maisons ouvrières qui sont maintenant très prisées et des logements sociaux.

Logement : Bègles est l'une des communes de la périphérie de Bordeaux qui compte proportionnellement le plus de logements sociaux, plus de 30 %.

Population et dispositifs sociaux : La population actuelle est très mixée socialement. C'est lié à la forte attractivité du territoire et la présence d'équipements forts sur la commune, le tramway mais aussi une offre de services intéressante : un service jeunesse sur l'ensemble des quartiers prioritaires, très orienté sur les questions d'économie sociale et solidaire et sur les nouvelles formes d'animation, un centre social, etc. Un plan local d'insertion par l'emploi a été défini et, enfin, des moyens forts ont été mobilisés sur la question de l'insertion des publics sur le territoire.

## **Le diagnostic social partagé :**

On s'est demandé comment évaluer la question du lien social sur l'ensemble du territoire. Cette question ne nous paraissait pas évidente et on a fait le choix de le faire de plusieurs façons et de croiser plusieurs types de données.

Données quantitatives et objectives : les premières données recherchées sont des données type INSEE (pyramide des âges sur ce territoire, taux de chômage des jeunes,...)

Données qualitatives : le deuxième type de données sont des données qualitatives. Pour aller chercher ces données qualitatives, on a regardé ce territoire de Bègles et on a défini 15 quartiers différents. On a voulu tenir compte à la fois des quartiers historiques et à la fois des nouveaux quartiers tels que celui requalifié suite à l'arrivée du tramway. Une fois ces 15 zones définies, on est allé en rencontrer les habitants.



### **Deux dispositifs de concertation :**

Un Comité de pilotage institutionnel avec la CAF, le Conseil général, l'État, la fédération des centres sociaux, a en permanence regardé le projet et mené son évaluation, notamment pour comprendre comment ces choses-là étaient faites.

La seconde chose que l'on a faite, ce sont des concertations d'acteurs, c'est-à-dire des concertations de partenaires présents sur le territoire et la rencontre des habitants en permanence.

Le croisement des données obtenues a été réalisé pour essayer d'établir une cartographie du lien social sur Bègles.

### **Favoriser la prise de parole des habitants :**

Sur chacun de ces quartiers, on est allé poser des questions aux habitants. On avait à la fois comme objectif de faire l'inventaire des besoins que rencontraient les habitants et la volonté de comprendre les ressources qu'il y avait sur ce territoire.

On a posé plusieurs questions avec un petit questionnaire que les habitants faisaient passer. Ce questionnaire s'appelle « le questionnaire de demain » avec des questions ouvertes.

Il y a deux questions qui nous ont particulièrement intéressés : « Comment qualifieriez-vous la vie dans votre quartier : est-ce que vous diriez de cette vie-là qu'elle est difficile, qu'il n'y a pas de vie de quartier, qu'elle est plutôt agréable ou qu'elle est très agréable ? » ; « Comment qualifieriez-vous vos relations de voisinage : est-ce que vous diriez que ces relations sont difficiles et tendues, qu'il n'y a pas de relation, que les relations sont plutôt ordinaires, que les relations sont cordiales ? ».

On a attribué des points aux réponses. Cela nous permettait de comparer les quartiers entre eux. Par exemple quand un habitant nous disait « la vie dans mon quartier est très agréable », on mettait cinq points. Quand il nous disait « elle est ordinaire », on mettait quatre points, etc. Ceci nous a permis (pour chacun des quartiers, en faisant la moyenne des réponses obtenues) d'avoir une note sur 10. Bien que très réducteur et relativement faible scientifiquement et statistiquement, cela a permis d'avoir un regard sur les quartiers qui était un petit peu étonnant.

### **Des résultats qui contredisent les représentations :**

Je vais comparer le quartier du Dorat et le quartier d'Yves Farge Terres Neuves.

Le quartier d'Yves Farge Terres Neuves est celui où arrive le tramway. Mais c'est également le quartier au sujet duquel on dit étant le plus difficile de Bègles. Le taux de délinquance y est relativement important, le taux de chômage également et c'est le seul quartier identifié en CUCS 1 sur la commune, c'est-à-dire considéré par l'État comme un quartier prioritaire.

Sur ce quartier, ce qui est un peu étonnant, c'est que les gens ont bien dit que la vie dans y était très difficile, mais quand les gens ont parlé de la relation avec leurs voisins, les gens ont plutôt dit que cette vie-là était très agréable. C'est-à-dire que là où c'était désagréable, la qualité du voisinage venait compenser quelque chose qui était plutôt vécu négativement sur la vie de quartier. Or, on pensait qu'on nous dirait ici que la vie était vraiment difficile parce que la délinquance était importante, le taux de chômage très élevé, etc. Autre constat très étonnant, c'est que c'est sur l'autre quartier que la vie était qualifiée de difficile. C'est pourtant un quartier qui n'a jamais été considéré comme un quartier prioritaire, ni CUCS 1 ni CUCS 2 ni CUCS 3. C'est un quartier très tranquille composé d'anciens cheminots à la retraite, d'ailleurs il y a un bailleur unique, ICF qui est le bailleur de la SNCF et on n'entendait jamais parler de ce quartier-là.

C'est pourtant le quartier qui a obtenu la pire note. Les gens ont dit que « la vie sur ce quartier-là est vraiment difficile ». Et quand il leur est demandé « mais avec vos voisins, comment ça se passe ? », les gens disaient « avec les voisins aussi ça ne se passe pas très bien, il y a zéro relation avec les voisins ».

Sur la base de ce diagnostic social partagé, on avait aussi fait l'inventaire des ressources. Ce quartier-là par exemple, aucun service public, aucun commerce de proximité, et aucun centre de loisirs ne sont présent. Même l'école n'est pas sur ce quartier-là...

Donc on sait maintenant, sur la base du diagnostic social partagé que, en tant que centre social, une investigation plus poussée des besoins devaient être menée.

### **Associer la population à la formulation des propositions :**

Une fois ces premiers éléments obtenus et ces notes attribuées à chacun des quartiers, on est allé rencontrer l'ensemble des acteurs des territoires. Ils ont été réunis autour d'une table sur trois thématiques :

Première question : « l'accès à la culture : est-ce que vous diriez qu'il est satisfaisant et comment est-ce qu'on pourrait faire évoluer les choses ? ».

Deuxième question : « en termes de voisinage, qu'est-ce qu'on pourrait faire avec vous ? ».

Troisième question : « quels sont les besoins que vous repérez en tant qu'acteurs du territoire sur les familles ? ».

Ce diagnostic a pu être partagé avec les acteurs locaux pour avoir une lecture assez pertinente des besoins et des ressources du territoire. Ce n'est pas une démarche d'évaluation, mais pour autant, ça nous a raconté quelque chose du territoire qu'on ne pensait pas trouver et qui sert maintenant de point d'appui pour développer les actions. C'est le diagnostic social de territoire.

### **Chronique d'un échec... :**

Je voudrais vous parler maintenant d'une action qui a raté.

L'action se passe sur le territoire des Terres Neuves. On a sur ce territoire deux écoles, une école de la Croix-Rouge et une école privée d'audiovisuel. On a donc 800 étudiants sur ce territoire, là où avant on n'avait que des habitants qui habitaient dans quatre tours.

Maintenant que le tramway est arrivé, la ville a fait le choix de racheter une friche militaire, juste à côté, que la ville a dépollué. Des constructions ont été réalisées sur ce territoire et les personnes qui étaient sur le quartier d'Yves Farge ont été relogées dans des bâtiments neufs qu'ils avaient vus se construire. L'enquête sociale avait permis à peu près de mettre les personnes entre elles quand elles souhaitaient repartir entre elles. On a sur ce quartier-là les écoles de formation et de nouvelles entreprises. Cinquante entreprises se sont installées sur l'ancienne friche militaire, les anciens habitants et des nouveaux habitants arrivant dans les programmes neufs immobiliers.

Le constat réalisé a pourtant montré que ça se passait très mal : beaucoup de délinquance sur le quartier, beaucoup de cambriolages sur les entreprises, les commerces peu fréquentés par les habitants du quartier qui continuaient d'aller plutôt sur Bordeaux, et les commerces qui s'étaient installés ici plutôt fréquentés par une population de Bègles qui ne fréquente pas le quartier. Il fallait donc faire quelque chose.

### **Un projet social pour redynamiser le territoire :**

Sur la base de ce diagnostic, le centre social décide de mener une action. On profite d'une grosse opération culturelle qui s'appelle les AOC (Apéro d'Origine Contrôlé) sur Bordeaux. Les AOC ont comme projet de favoriser le lien entre acteurs, opérateurs culturels et prône des idées de diversité et de mixité, des choses bien en lien avec le centre social.

Il est donc décider d'accueillir cette opération culturelle sur le territoire. C'est ainsi que sont accueillies des voitures, des vieilles voitures recustomisées par un artiste congolais qui s'appelle Freddy Mutombo. On installe les voitures sur le quartier pendant trois jours et on développe des animations dans ces voitures ou autour de ces voitures pendant trois jours.

### **Une population qui n'a pas adhéré au projet :**

L'action semblait plutôt pertinente, le diagnostic était bien posé. On avait à peu près défini le contenu ensemble mais quand on a mis en place l'action on n'a eu personne. En fait on était plus de professionnels autour des voitures que d'habitants ou que d'entreprises ou que d'étudiants alors que notre objectif était vraiment de rassembler les uns et les autres.

### **Deux analyses pour expliquer l'échec :**

Plusieurs analyses ont été faites : il y a eu une analyse officielle et une analyse officieuse.

L'analyse officielle disait qu'on n'avait pas eu de chance parce qu'il pleuvait. Il s'agissait donc de causes incontrôlables.

L'analyse officieuse est que les partenaires n'avaient vraiment pas du tout envie de réaliser un travail en commun. Les partenaires qui permettaient d'être en relation avec les publics n'avaient pas envie de cette action. Ce projet n'était pas une volonté partagée. Ainsi, le diagnostic était partagé mais pas la définition de l'action. Aussi, les partenaires ne sont pas venus avec les publics avec lesquels ils avaient l'habitude de se déplacer et on s'est juste mis en situation d'échec sur cette manifestation-là.

### **Une stratégie d'acteur comme facteur clé de succès :**

Tout ça pour dire que lorsque le centre social mène des actions, il a non seulement besoin d'avoir des diagnostics fins ou des évaluations précises, mais il doit mener en plus des stratégies d'acteurs ou de partenariats assez élaborées pour arriver à mettre en œuvre des actions qui répondraient aux besoins que l'on a identifiés.

**Yannick L'Horty,**  
*professeur, université de Marne-la-Vallée -  
 responsable du master « expertise économique »  
 et responsable de l'axe « territoire-emploi-santé ».*

## Evaluer l'action publique dans le domaine social : une boîte à outils

« Evaluer, fondamentalement veut dire qu'il faut apporter des éléments de preuve sur le fait que mon action marche. »

### Evaluer, pourquoi faire ? Comment faire ?

- Première finalité : Savoir si le programme marche
  - Evaluation d'impact : effet du traitement sur les « outcomes »
- => approche quantitative : Economie, statistique

### Définition :

OUTCOMES / EFFETS : Effets probables ou réalisés à court ou moyen terme d'une mesure publique en relation avec ses objectifs

Source : Office fédéral de santé publique ; BERNE, SUISSE.

Objectifs de l'évaluation : Savoir comment ça marche, pourquoi ça marche

« En matière d'évaluation, on va utiliser en fait un vocabulaire qu'on emprunte à l'univers médical, et plus précisément à l'épidémiologie.

Dans le fond, une action est un traitement. Le traitement, est destiné à un public-cible qui va être en fait la population traitée. On déploie ce traitement parce qu'on poursuit une certaine finalité. Il y a un objectif qui est poursuivi par le traitement.

Dans notre jargon, pour qualifier cet objectif on parle d'outcome, c'est l'objectif poursuivi par le traitement, c'est la finalité. »

**Evaluation qualitative :** jeux d'acteurs, analyse des partenariats, usages des dispositifs par les publics cibles

=> approche par entretiens : Sociologie, psychologie

L'évaluation comme outils de gestion de projet = Améliorer le programme au fil de l'eau :

Recherche-action : analyse de contexte, interactions acteurs/traités

=> Observation participante, immersion du chercheur : Ethnographie, gestion

=> Nécessaire complémentarité des approches

## L'offre d'évaluations, qui fait quoi ?

	Recherche action	Evaluation qualitative	Suivi d'indicateurs	Evaluation d'impact
Evaluation interne, par l'administration	Oui	Oui	Oui	Non
Evaluation externe, par un cabinet de conseil	Non	Oui	Oui	Non
Evaluation externe, par un centre de recherche public	Oui	Oui	Non	Oui

## => La ressource rare : l'évaluation d'impact

### La demande d'évaluations

#### L'évaluation d'impact des politiques publiques

- Pour une gamme très large de politiques publiques : pluralité d'acteurs, d'objets, de dispositifs
  - Dans un nouveau contexte législatif et budgétaire : réforme de l'Etat, LOLF, déficits publics, décentralisation
- (=> fort choc de demande positif pour les évaluations d'impact)

#### Dans le sous-domaine de l'emploi, de l'insertion, des politiques sociales

- Ici comme ailleurs, grande variété de dispositifs à différents niveaux décisionnels,
- Les grandes politiques macros et structurelles, indifférenciées dans le temps et dans l'espace sont l'exception.

Effets de la crise : nouveaux besoins, nouveaux publics, qui déterminent l'élaboration de nouvelles politiques publiques, et donc de nouveaux cadres d'évaluation.

Evaluer c'est mesurer les effets d'un traitement sur une population-cible, disons les bénéficiaires du traitement.

Cette population a des caractéristiques très particulières. Ce sont souvent des personnes défavorisées, ou des catégories administratives, par exemple des bénéficiaires du RSA. Un autre exemple est le public ciblé par la garantie jeune que l'on qualifie de NEET (Not in Education, Employment or Training). Ils ne sont ni dans l'emploi, ni dans l'éducation, ni dans la formation initiale, ni dans une autre formation. Ils sont donc une population qui est un peu nulle part, dans aucune des catégories habituelles. C'est cette population-là qu'on veut cibler.

On a toujours une action, donc un traitement, un public particulier et puis on veut apporter une aide, une ressource particulière à ce public. Sur cette base, on poursuit un objectif donné qui peut être l'inclusion sociale, ou une prise d'autonomie, ou l'accès au logement, ou le retour à l'emploi, ou la lutte contre la pauvreté.

L'action, elle peut être déployée nationalement, il peut y avoir des différenciations régionales, territoriales, ça peut être uniquement local... donc je peux avoir différentes échelles d'intervention.

Et puis être toujours porté par des acteurs, par des porteurs de projet qui conçoivent, mettent en œuvre, suivent l'action et en général sont très attachés à la réussite de l'action.

Comment va-t-on faire et qu'est-ce qu'on veut faire quand on évalue ?

Il est important de distinguer différentes approches de l'évaluation qui vont avoir des effets importants sur les méthodes qui seront déployées et aussi sur les objectifs qui seront poursuivis.

D'abord, il y a une première question à se poser : est-ce que l'action marche ? Est-ce qu'effectivement, elle va atteindre les objectifs qui sont poursuivis par le porteur de projet ou par le financeur de l'action ?

C'est ce qu'on appelle l'évaluation d'impacts : je veux évaluer l'impact de l'action sur un ensemble de variables d'intérêt, sur les outcomes, sur les objectifs poursuivis par l'action.

On peut dire techniquement que c'est mesurer l'effet du traitement sur les populations traitées et sur un ensemble d'outcomes qui nous intéressent, sur l'ensemble de variables d'intérêt.

## Les prérequis d'une évaluation d'impact

### Prérequis initiaux :

que le traitement existe, et...

- qu'il soit suffisamment intense,
- qu'il soit suffisamment standardisé
- qu'il soit effectivement reçu par les personnes (Intention de traiter n'est pas traitement)

que les outcomes soient mesurables

- certains sont directement observables : situation d'emploi, situation de logement, revenus
- d'autres sont difficiles à observer : état de santé, estime de soi, qualité de vie, bien-être ...
- d'autres sont inobservables : conviction religieuse, orientation sexuelle, origine ethnique,

que le nombre de bénéficiaires soit suffisant

Arbitrage précision de l'évaluation / coût de l'évaluation

Prérequis complémentaires :

- + Bonne foi de l'évaluateur / absence de conflit d'intérêt / l'évaluation doit être externe et indépendante
- On ne regarde pas uniquement les outcomes avant et après la réception du traitement = méthode dite du suivi d'indicateurs.

Quand on fait de l'évaluation d'impact, on a très généralement une approche quantitative, c'est-à-dire qu'on est habitué par l'idée qu'il va falloir chiffrer, mesurer un impact et produire un chiffre, donc une mesure quantitative de l'action : « je m'intéresse à tel outcome où ma variable d'intérêt avant l'action c'était tant et après l'action c'est tant et je peux faire le delta entre avant/après et de dire que ce delta est l'effet de l'action sur l'outcome ».

Quand on a une approche essentiellement quantitative de l'évaluation d'impact, on peut s'appuyer sur un ensemble de ressources académiques, c'est une matière dans laquelle des statisticiens, des biostatisticiens, des économètres, des microéconomètres et des économistes ont beaucoup travaillé et ont construit des méthodes qui permettent d'évaluer un impact.

On peut se poser aussi une autre question : pas simplement mesurer les effets, mais essayer de comprendre précisément qu'est-ce qui est déployé, en quoi consiste l'action, comment ça marche ou pourquoi ça marche ?

Ça c'est une question tout à fait différente, c'est une question qui ne requiert pas de produire du chiffre pour y répondre, il va falloir observer ce que font les



acteurs, comment ils se et donc observer comment ça marche, quels sont les jeux d'acteurs et comment s'organisent les partenariats. C'est tout à fait une autre démarche, une autre problématique de l'évaluation.

=> Donc il faut évaluer l'effet du traitement indépendamment de tous ces éléments.

Comment faire ? La réponse idéale : l'évaluation expérimentale

### La difficulté majeure de l'évaluation

#### Objet :

Mesurer l'effet causal d'un traitement sur des outcomes donnés.

L'effet de l'action sur un bénéficiaire = (Situation du bénéficiaire avec l'action) – (situation du bénéficiaire en l'absence de l'action)

#### Problème :

Impossible d'observer un bénéficiaire dans deux états du monde différents et simultanés (il reçoit l'action, il ne la reçoit pas)

#### Question du contrefactuel

Idée de résolution : (groupe test) vs (groupe témoin)

La qualité de l'évaluation dépend de la qualité du groupe témoin (ou groupe de contrôle)

Le problème des biais de sélection

**Biais : Les personnes qui participent à un programme social ont des caractéristiques spécifiques**

- Parce qu'elles sont éligibles au programme
- Parce qu'elles sont rentrées dans le programme
- Parce qu'elles le suivent et qu'elles ont, éventuellement été au bout du programme
- Elles ont été sélectionnées à de multiples reprises, ont passé plusieurs filtres, institutionnels ou personnels.

**Si les personnes du groupe de contrôle n'ont pas les mêmes caractéristiques, elles ne forment pas un bon groupe de contrôle.**

Comment évaluer sans biais de sélection ?

- On veut que le groupe témoin soit semblable en tous points au groupe test/traité.
- Sur les variables observables : âge, sexe, diplôme, expérience professionnelle, etc.
- Sur les inobservables : motivations, convictions, estime de soi (tout le non cognitif).

Parce que tous ces éléments vont influencer l'effet du traitement : Il est plus facile de réinsérer quelqu'un qui a confiance en lui, qui est motivé, qui a un véritable projet personnel et professionnel, a fortiori s'il est jeune, diplômé, avec une solide expérience et avec un « look agréable ».

- Schéma élémentaire : une liste de personnes éligibles à un programme, deux groupes constitués par un tirage aléatoire simple (contrôle des biais de sélection).
- Un groupe est traité l'autre non, on suit dans le temps les réalisations des deux groupes sur les variables d'intérêt.
- Répond au « problème de l'évaluation » (Heckman, 2008) : comment observer un même individu dans deux états du monde ? Connaître ses réalisations, dans un état du monde qui ne s'est pas réalisé ?
- Le statut du contrefactuel est particulier à ce type d'évaluation : il est construit et non fortuit, il est observé et non inventé.
- La randomisation peut porter sur des individus, des groupes, sur le traitement lui-même.

#### Avantages et inconvénients de l'approche expérimentale

Singularité métho-dologique	Avantages	Inconvénients
Un tirage au sort	Correction des biais de sélection	Questions éthiques
Une expérimentation (limitée dans le temps et l'espace)	Ciblage fin	Effets d'équilibre
Un partenariat entre un financeur, un expérimentateur et un évaluateur (externe et indépendant)	Créativité	Biais de terrain
Un protocole et un système d'information	Responsabilité étendue du chercheur, nouvelle relation avec la théorie et les données	Coûts logistiques

Une technologie en forte expansion en France

Randomisation :

- Approche qui a fait ses preuves pour évaluer les causes de la pauvreté dans les pays pauvres et qui aujourd'hui est utilisée pour le même objectif dans les pays riches
- Permet de produire une mesure quanti de l'effet causal d'un traitement dépourvu de biais de sélection
- Un champ émergent (en France et en économie).

**Conclusion :**

Bien évaluer ce n'est pas tout évaluer : optimiser le mix des méthodes selon les objectifs attendus

Une structure à deux étages est intéressante :

Un suivi d'indicateurs standardisés pour recueillir des informations sur les moyens déployés, les effectifs concernés, l'effectivité et l'intensité du traitement, etc. sur la totalité des actions, de façon exhaustive.

=> Permet de rendre des comptes, de sécuriser les budgets...

Un travail plus approfondi et sélectif sur un très petit nombre d'actions (ou parties d'actions) qui respectent des prérequis « d'évaluabilité » et qui sont sélectionnées parce qu'elles sont jugées significatives ou représentatives.

*Infos complémentaires : [prn@semc.sports.gouv.fr](mailto:prn@semc.sports.gouv.fr)*



# RETOURS SUR LES ATELIERS

## Atelier 1 et 2

Thème : Comment évaluer le processus de mise en place et de développement des projets d'inclusion sociale par le sport ?

### Objectifs de l'atelier :

- Construire de manière consensuelle, un outil d'évaluation opérationnel
- ou au minimum ressortir des objectifs et des indicateurs partagés

Plusieurs pistes évoquées sous tendues à un préalable méthodologique : nécessité de définir des items de l'évaluation sur la base d'un diagnostic initial.

L'évaluation des processus de mise en place, engageant une réflexion partagée sur les effets du projet ainsi que sur les éléments d'efficience.

### Plusieurs indicateurs de résultats proposés :

- Formation / formalisation / animation d'un réseau local d'acteur SIS ;
- Inscription de l'inclusion sociale par le sport dans les conventions d'objectifs des structures sportives ;
- Inscription de l'inclusion sociale par le sport dans les contrats d'objectifs des acteurs sociaux et dans les projets de services ;
- Mise en place de conventions de partenariats sport / social ;
- Mise en place de projets cofinancés ;
- Mesure de l'évolution des pratiques professionnelles (ex : mise en place de formations mixtes) ;
- Essaimage territorial d'un projet initial ;
- Pérennité des projets engagés ;
- Pérennité des partenariats engagés ;
- Montée progressive et stabilisation des cofinancements ;
- Montée en autonomie progressive des structures porteuses ;
- Mise en place d'une grille de lecture budgétaire analytique permettant une diminution globale des postes de dépenses, en maintenant un cadre global d'efficacité.

## Atelier 3 et 4

Thème : Comment évaluer l'impact des APS sur les bénéficiaires des actions d'inclusion sociale par le sport ?

### Objectifs de l'atelier :

- Construire de manière consensuelle, un outil d'évaluation opérationnel
- Faire ressortir des objectifs et des indicateurs partagés

L'analyse des impacts (publics cibles / bénéficiaires) a pu s'articuler autour de plusieurs axes et en particulier :

le développement de la compétence sociale :

- Comportement ;
  - Education ;
  - Acquisition de la règle ;
  - Tout objectif lié au projet particulier (insertion pro, diplômes, etc.) ;
  - Retours vers les dispositifs de droits communs ;
- Le développement de compétence sportive :  
technicité ; résultats sportifs, respect de la règle ; etc. ;

La pertinence des indicateurs de résultats étant conditionnée par :

- Diagnostic initial du public ;
- Objectifs spécifiques du projet.

Plusieurs indicateurs de résultats sont ainsi proposés, sans avoir de valeur universelle :

- Assiduité ; ponctualité ;
- Ecoute des consignes ; Respect des consignes ;
- Progression technique ; Démarche d'apprentissage ;
- Relation d'entraide ou de coopération ;
- Volonté de s'inscrire dans un projet personnel passage de diplôme par exemple / Passage de diplôme effectif ;
- Amélioration des résultats sportifs ;
- Evolution des comportements sportifs.

Organisée par le Pôle ressources national  
Sport Education Mixités Citoyenneté,  
la journée technique est intégrée à la stratégie ministérielle  
de réduction des inégalités aux pratiques sportives.

En complément de cette journée technique, le PRN SEMC met à votre disposition plusieurs outils sur cette thématique, parmi lesquels :

- Un guide technique et méthodologique
  - des formations
- Des cycles de conférences /débats (JEIS) à disposition des territoires
- Un site internet (en cours de finalisation)
- Une série de clips et témoignages

Toutes ces ressources sont disponibles sur notre site  
[www.semc.sports.gouv.fr](http://www.semc.sports.gouv.fr)

Infos : [prn@semc.sports.gouv.fr](mailto:prn@semc.sports.gouv.fr)